



Department of
Health

Ministère de
la Santé



PO Box 2000, Charlottetown
Prince Edward Island
Canada C1A 7N8

C.P. 2000, Charlottetown
Île-du-Prince-Édouard
Canada C1A 7N8

Fiche d'information

Vaccin contre la varicelle – Varilrix

1. Qu'est-ce que la varicelle?

La varicelle est une maladie très contagieuse causée par un virus. Environ 90 % des enfants l'attraperont avant l'âge de 12 ans. Cette maladie provoque une éruption cutanée transitoire qui cause de la démangeaison et qui apparaît sous forme de petits points rouges semblables à des boutons, lesquels deviennent ensuite de petites ampoules ou vésicules. La varicelle empêche l'enfant et ses parents de participer, dans une certaine mesure, à leurs activités quotidiennes. Des éruptions cutanées semblables à la varicelle peuvent réapparaître chez 4 % à 13 % des personnes déjà infectées.

Environ un enfant sur vingt qui attrape la varicelle souffre de complications, telles qu'une infection bactérienne de la peau ou du sang, ou une infection touchant le cœur, les articulations, les poumons (pneumonie) ou le cerveau (méningite). On estime que la varicelle augmente de 40 à 60 fois le risque de contracter une infection streptococcique de groupe A, grave et invasive, chez l'enfant jusque là en santé. Chaque année, au Canada, quelques enfants meurent de la varicelle.

Parmi les autres complications graves de la varicelle, notons le syndrome de Reye, une affection cérébrale qui peut se manifester lorsqu'un enfant atteint de la varicelle prend un médicament contenant des **salicylates** (le plus commun étant l'**aspirine**).

Chez la femme enceinte, la varicelle peut entraîner des anomalies congénitales. Si une femme contracte la varicelle quelques jours avant ou après l'accouchement, le nouveau-né court plus de risques de souffrir d'une forme grave de la maladie. Chez l'adulte, la varicelle est généralement plus grave que chez l'enfant.

Une personne déjà infectée par la varicelle peut avoir le zona, car le virus demeure dans les terminaisons nerveuses pendant de nombreuses années et peut réapparaître. Le zona est une affection qui cause beaucoup de douleur.

2. Que renferme le vaccin, et quelle est son efficacité?

Le vaccin contient le virus vivant atténué de la varicelle. Les autres constituants (acides aminés, albumine humaine, lactose, sulfate de néomycine, polyalcools et eau) font l'objet d'une licence d'utilisation au Canada délivrée par le Bureau des produits biologiques de Santé Canada.

Chez plus de 98 % des enfants âgés de 12 mois à 12 ans, on observe une immunisation contre la varicelle six semaines après la vaccination. Chez les personnes de 13 ans ou plus, 100 % étaient immunisées après un deuxième vaccin.

Il y a un risque de contracter le zona après la vaccination, mais ce risque n'est que de 20 % de celui que court la personne non immunisée qui attrape la varicelle d'un virus dans son entourage.

3. Quelles réactions le vaccin peut-il provoquer et comment peut-on y répondre?

Dans les deux jours suivant la vaccination, de 11 à 20 % des personnes peuvent éprouver de la douleur, des rougeurs ou de l'enflure au point d'injection. Dans les 42 jours suivant la vaccination, de 10 à 20 % des enfants auront une température buccale de 39°C (102°F). Il n'est pas nécessaire de donner de l'acétaminophène, comme Tempra ou Tylenol, aux personnes vaccinées. Cependant, si votre enfant a des malaises ou de la fièvre, l'acétaminophène peut atténuer ces symptômes.

Chez 1 à 2 % des personnes vaccinées, une éruption cutanée semblable à la varicelle apparaîtra près du point d'injection ou ailleurs. Les enfants peuvent poursuivre leurs activités quotidiennes (à l'école ou à la garderie) tant que les vêtements recouvrent l'éruption cutanée. Le risque de transmission d'une forme légère de la maladie est minimal.

Comme pour les autres vaccins, l'effet secondaire le plus sérieux, quoique très rare, pouvant résulter de l'immunisation est une réaction allergique importante (choc anaphylactique). Une telle réaction survient dans les 15 à 20 minutes après l'inoculation et peut entraîner la mort. Lors d'une réaction anaphylactique, le personnel médical dispose de moyens pour y remédier rapidement. Le personnel infirmier hygiéniste est formé pour traiter ce genre de réaction. Il administre de l'adrénaline au patient et le surveille de près. C'est pourquoi **vous devez rester au moins 15 minutes dans la salle d'attente après la vaccination.**

Précaution : les adultes et les enfants ne devraient pas prendre de **médicaments contenant des salicylates** (AAS et **aspirine**) dans les six semaines suivant la vaccination en raison du risque posé par le syndrome de Reye (affection cérébrale grave). Les salicylates ne sont pas recommandés pour le traitement de la fièvre chez l'enfant.

En cas de réaction grave, consultez un médecin et signalez le cas au personnel infirmier hygiéniste.

4. Dans quels cas ne devrait-on pas recevoir le vaccin?

Le vaccin ne devrait pas être administré dans les cas suivants :

- a) personne qui a eu une réaction anaphylactique (grave ou mettant la vie en danger) à l'un des constituants du vaccin;
- b) personne qui a une maladie aiguë et une fièvre ou qui souffre de tuberculose progressive non traitée;
- c) personne qui prend des salicylates (aspirine) quotidiennement ou qui en prendra dans les six semaines suivant la vaccination;
- d) femme enceinte;
- e) personne qui a reçu de la gammaglobuline ou une transfusion sanguine dans les trois mois précédents (risque d'échec du vaccin);
- f) personne qui a déjà eu la varicelle ou enfant de moins de 12 mois;
- g) personne à risque élevé : le vaccin ne devrait pas être donné en même temps que d'autres vaccins à virus vivant modifié;
- h) personne dont le système immunitaire est affaibli en raison du cancer ou d'une autre maladie : il convient alors de consulter un médecin, qui déterminera s'il y a lieu d'administrer le vaccin.

5. Qu'arrive-t-il si on ne reçoit pas le vaccin?

Le risque de contracter la varicelle est très élevé chez la personne non vaccinée. En outre, la maladie peut être plus grave chez la personne dont le système immunitaire est affaibli en raison du cancer (comme la leucémie ou le lymphome) ou d'une autre maladie, qui prend des doses élevées de stéroïdes ou qui souffre d'une maladie héréditaire du système immunitaire; ou chez la femme enceinte non vaccinée. Dans ces cas, il est recommandé de ne pas s'exposer au contact avec d'autres personnes lors des épidémies. En cas d'exposition, il faut consulter un médecin.

N.B. : Dans certains cas, la personne qui n'est pas vaccinée contre la varicelle et qui est exposée à la maladie peut recevoir le vaccin dans les cinq jours après avoir été exposée.